

15 avril 2020

Question de la délégation France insoumise à la Commission européenne :

La Commission a choisi le 8 avril 2020 la société BlackRock pour rédiger un rapport sur l'intégration des facteurs environnementaux et sociaux dans la supervision des banques.

L'intense lobbying du gestionnaire d'actifs auprès des exécutifs européens est pourtant bien connu, comme illustrée par la réforme du régime des retraites promue par la Commission.

Ainsi, dès juin 2017, le président Macron recevait le PDG mondial de BlackRock ; en mars 2018, c'était au tour du Haut-commissaire aux retraites Delevoye de le recevoir ; en juin 2019, BlackRock conseillait le gouvernement français sur la réforme des retraites ; en janvier 2020, le président Macron décorait le PDG de la branche française de BlackRock. En parallèle, BlackRock conseillait la Commission sur la création d'un produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle, produit créé en 2019.

Instruits de cette expérience, nous nous inquiétons que ce soit une firme détenant 87 milliards d'actifs dans des entreprises d'énergies fossiles qui conseille la Commission sur les critères environnementaux et sociaux à intégrer.

La Commission entend-elle publier les détails de la procédure suivie pour l'attribution de ce contrat et les finalités de l'étude commandée ?

La Commission envisage-t-elle de mettre un terme à ce conflit d'intérêt ?